

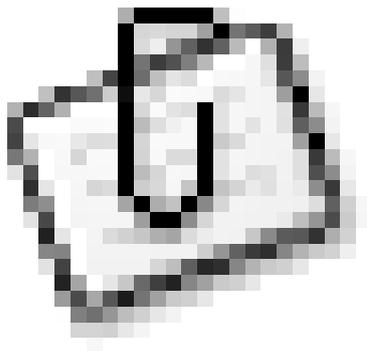
<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5207>



Le SNES invite les responsables dans les collèges à  
partager leurs expériences

# Observatoire syndical de la mise en place de la réforme du collège

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Contenus - Disciplines - Pratiques professionnelles -



Date de mise en ligne : mardi 8 novembre 2016

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Dans notre académie, les retours quant à l'application de la réforme du collège tendent à montrer que les collègues ont souvent réussi à imposer des mises en œuvre tordant certains aspects de la réforme : EPI non inscrit dans les emplois du temps, AP qui reste disciplinaire en sont deux exemples.

Nous ne disposons cependant que d'une vue partielle. C'est pourquoi, après quelques semaines de mise en place, il est important que nous puissions continuer échanger : comment vivez-vous la déclinaison concrète de cette réforme combattue ? Quelles traductions avez-vous pu donner au mot d'ordre de résistance pédagogique du SNES ? Quelles inquiétudes ressentez-vous pour cette année et pour la préparation de la rentrée prochaine ? Et chez vos collègues, dans votre établissement ? (...)

**La section académique invite les responsables SNES des collèges à partager leurs expériences. Démêler le vrai du faux, parler des questions que tout le monde se pose, mettre sur la place publique les impensés de cette réforme : exprimez - vous aussi en nous écrivant à [s3dij@nes.edu](mailto:s3dij@nes.edu).**

**Après quelques stages syndicaux, quelques mises au point s'imposent : diffusez largement le tract joint !**

BO du 29 septembre et limitation des sujets du brevet : consultez l'[analyse](#) du secteur contenu du SNES